

Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences Western Switzerland

# Descriptif de module

<b>Domaine</b> : Santé	<i>Filière</i> : Ergothérapie		
1. Intitulé du module : Système de santé et droit		2022-2023	
<b>Code</b> : S.ER.SO.1104.F.22		<i>Type de formation</i> : Bachelor	
<i>Niveau</i> : Module de base		<i>Type</i> : Module principal	
Caractéristique: ⊠ Module obligat définitif entraine l'exclusion définiti l'art. 32 du Règlement sur la format et Master) à la HES-SO du 2 juin 202	ve de la filière selon ion de base (Bachelor	Organisation temporelle:  ☐ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☐ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps	
2. Organisation			
Crédits ECTS : 5			
Langue principale d'enseignement : français Autres compétences linguistiques : anglais (lectures)			
3. Prérequis			
☐ Avoir validé le(s) module(s) ☐ Avoir suivi le(s) module(s) ☐ Pas de prérequis			
□ Autre			
4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage			
Rôles et compétences visées			
A. Rôle d'Expert·e : Compétences ⊠ A5			
D. Rôle de Leader : Compétences ⊠ D2			
E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ⊠ E1 ⊠ E2			

## Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître la structure et l'organisation du système de santé suisse, ses acteurs, ses bases légales et ses principales prestations.
- Connaître les mécanismes d'élaboration du droit suisse et ses applications dans le domaine de la santé
- Connaître et comprendre différentes approches et définitions de la santé.
- Connaître les besoins en santé de la population susceptible de recevoir des prestations d'ergothérapie ainsi que les déterminants et inégalités sociales de santé.

- Connaître les notions de base du droit des personnes, des patient es et de la protection de l'adulte et pouvoir appliquer ces notions à des situations simples.
- Connaître les bases légales des assurances sociales pertinentes pour l'exercice de la profession et ses liens avec le droit du travail.

# 5. Contenu et formes d'enseignement

## Unité 1. Santé et système de santé (2 ECTS) 26 périodes

#### Contenus:

- L'organisation du système de santé : principes, problématiques, acteurs et partage des tâches.
- Définitions et approches de la santé et modèles de prise en charge.
- Les besoins en santé de la population.
- Les déterminants et inégalités sociales de santé (ISS) et sensibilisation aux discriminations.
- Repères statistiques en matière de santé de la population résidant en suisse et du système sociosanitaire.
- L'aide sociale : aspects normatifs, recours et non recours.

## Unité 2. Droit et assurances sociales (3 ECTS) 40 périodes

#### **Contenus:**

- Introduction au droit, droits humains et documentation juridique.
- Droit des personnes, protection de l'adulte et droits des patient es : protection de la vie privée (secret professionnel, applications et limites); exercice des droits civils et capacité de discernement, mesures personnelles anticipées (mandat pour cause d'inaptitude, directives anticipées), représentation par les proches, curatelles, placement à des fins d'assistance et obligation de soins ; accès du ou de la patiente au dossier de soins.
- Droit des assurances sociales : LPGA+LAPG, LAMal, LAA, LAI, aide sociale, LPC à l'AVS-AI.

## Modalités pédagogiques ☐ Séminaire ☐ Projet ☐ Simulation ☐ Formation pratique/stage □ Autre (préciser) : lectures, ☐ Modalité digitale ☐ Tutorat vidéos, exercices, quiz. 6. Modalités d'évaluation et de validation ⊠ Écrit □ Oral ☐ Pratique ☐ Dossier ☐ Autre : ......

En première session, le module est validé si l'étudiant e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

- 1. Un examen oral par groupe de 4 étudiant·es sur le système de santé d'une durée de 15 min en semaine 6. Temps de préparation de 15 minutes avant la passation. Les questions sont remises aux étudiant·e·s en semaine 51. Chaque groupe prépare toutes les questions mais répond à une question tirée au sort en début d'examen parmi celles qui leur ont été remises.
  - Les notes sont individuelles en rapport avec la prestation de chaque étudiant·e. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.
- 2. Un examen écrit de droit de deux heures. Les questions sont remises aux étudiant∙es à la fin du module.

La note obtenue compte pour 3/5 de la note du module.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition			
Remédiation	<ul><li>☑ Remédiation possible</li><li>☐ Examen complémentaire</li></ul>	☐ Pas de remédiation ☐ Travail additionnel	
Conformément à l'art. 29 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.			
Répétition			
<ul><li>☑ Ecrit</li><li>☑ Dossier</li></ul>	⊠ Oral □ Autre :	☐ Pratique	
Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète. La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.			
	t. 31 du Règlement sur la formation de l	base (Bachelor et Master)à la HES-SO du 2 juin	

# 8. Remarques

En cas d'absentéisme au cours, l'enseignant e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant es.

## 9. Bibliographie principale

Despland, B. & Ayer, A. (2014). Parcours de vie en assurances sociales. Éditions La Sarine.

Lacourse, M.-T. (2018). Sociologie de la santé (4<sup>e</sup> édition). Chenelière éducation.

Lang, T. (2022). Santé. In D. Fassin (Éd.), La société qui vient (pp.669-686). Seuil.

Meier, Ph. (2022) Droit de la protection de l'adulte (2ème édition). Schulthess Verlag.

Guillod, O. (2018). Droit des personnes (5ème édition). Helbing & Lichtenhahn.

Rossini, S. & Legrand-Germanier, V. (2010). *Le système de santé : politique, assurances, médecine, soins et prévention*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Warin, P. (2009). Une approche de la pauvreté par le non-recours aux droits sociaux. *Lien social et Politiques*, (61), 137–146. <a href="https://doi.org/10.7202/038479ar">https://doi.org/10.7202/038479ar</a>

# 10. Enseignant.e.s

K. Haunreiter, P. De Meyer, F. Leresche, V. Stucki

Nom du/de la responsable de module : V. Stucki

Descriptif validé le : Descriptif validé par :

6 septembre 2022 Martine Bertrand Leiser